

Extrait du Registre des Délibérations

Séance du Comité Syndical du 23 Novembre 2015

L'an deux mille quinze, le vingt-trois novembre, à quinze heures trente, le Comité Syndical s'est réuni au siège du SMBVA, au nombre prescrit par la loi, sous la Présidence de Christian RANDOULET, Président.

DCS n°2015-16

Date de convocation : 5 Novembre 2015

Délégués en exercice : 32

Titulaires: 18 Suppléants: 2

Absents non remplacés: 12

Quorum: 17

Votants: 20

ETAIENT PRESENTS:

M. BEL - M. BELLEGARDE - M. BELLEVILLE - M. CASTELLI - M. FAVIER - M. FENOUIL-- M. GARCIA - M. GRANIER - M. GROS - M. GUIN - M. LANGLADE - Mme LORHO - M. MANETTI - M. MARQUOT - M. MOUREAU - M. MUS - M. RANDOULET - M. SANDEVOIR -M. SOLER - M. TERRISSE

ETAIENT EXCUSES:

M. ANASTASY - M. BISCARRAT - M. CHALUT- M. DEMANSE - M. GABERT - Mme HELLE - Mme JULIEN - M. PERRAND

000 000

ETAIENT ABSENTS:

M. AVRIL - M. GAMARD - M. PONCE - M. ROCHE

Secrétaire de séance : M. Xavier BELLEVILLE

OBJET: Rapport d'activités - année 2014

Rapporteur: M. Christian RANDOULET

Le rapporteur expose :

L'article L.5211-39 du Code Général des Collectivités Territoriales dispose que le Président de l'Etablissement de Coopération Intercommunale adresse chaque année, au Maire de chaque commune membre un rapport retraçant l'activité de l'établissement, accompagné du compte administratif arrêté par l'organe délibérant de la collectivité.

L'année 2014 a été marquée pour ce qui est de la vie du SMBVA par 2 évènements :

- Les élections municipales de Mars 2014 qui ont entrainé la désignation de nouveaux délégués pour ses instances : Bureau et Comité Syndical, avec notamment l'élection d'un nouveau Président en la personne de Christian RANDOULET succédant Alain CORTADE ;
- La modification de son périmètre avec l'arrivée des Communes de PUJAUT et SAUVETERRE pour le Gard ayant intégré le Grand Avignon et celle d'ORANGE ayant intégré la CCPRO pour le Vaucluse.

Tel: 04 32 76 73 00 / Fax: 04 32 76 22 15

contact@scot-bva.fr

Le rapport reprend l'historique et le contexte de la démarche.

Il rappelle le rôle du Syndicat, ses modalités de fonctionnement.

Il précise le travail réalisé durant l'année 2014 :

- 6 comités syndicaux,
- 8 bureaux,
- 12 comités techniques,
- Les autres réunions qu'il a organisées et auxquelles il a participé.



De nombreux nouveaux Maires, de nouvelles équipes municipales, cela a conduit à élaborer et proposer une méthode de travail avec une présentation d'un planning général.

2014 aura été consacrée à la présentation et à la mise en débat de la stratégie d'aménagement dans le cadre du SCoT approuvé, sur les questions transversales à aborder dans la révision, les enjeux et les défis par thèmes : l'économie, le commerce, la trame verte et bleue, le foncier, l'agriculture, l'habitat et les formes urbaines.

Le rapport d'activité détaille ce travail en annexes.

Y figurent également les délibérations relatives au compte administratif et au compte de gestion du receveur, ainsi qu'une synthèse d'une étude régionale des SCoT du Languedoc-Roussillon qui met en évidence le SCoT du Bassin de Vie d'Avignon.

Ce rapport d'activité a été présenté au Bureau Syndical réuni le Lundi 2 Novembre 2015.

Après avoir entendu le rapporteur,

LE COMITE SYNDICAL,

 PREND ACTE du rapport d'activité 2014 du Syndicat Mixte du Bassin de Vie d'Avignon porté à sa connaissance.

La délibération est adoptée à l'unanimité des membres présents.

Vote du Comité:

- POUR: 20
- CONTRE: 0
- ABSTENTION: 0

Le Président,

- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte,

- informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Nîmes dans un délai de deux mois à compter de la présente notification.

Acte publié le : 24/M/15

Pour extrait conforme Le Président

Christian RANDOULET

Tel: 04 32 76 73 00 / Fax: 04 32 76 22 15 contact@scot-bva.fr